Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 056-215600891-20261013-CMNE2026_089-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT
COMMUNE D'INGUINIEL

REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'INGUINIEL
Séance du 13 octobre 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	19
Présents	16
Pouvoirs	2
Pour	18
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation	6 octobre 2026
Secrétaire de séance	Anne DENEUVE

L'an deux mille vingt-six, le treize octobre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'INGUINIEL, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Guillaume de BEAUFORT.

Présents : Guillaume de BEAUFORT, Sonia KERNEN-BELLEC, Yves de BON, Daniel JAFFRÉ, Virginie BESNARD, Christine BOUCHET, Anne DENEUVE ; Pierre LE FLOCH, Vincent LE HAY, Jonathan GRAIGNIC, Marion RADI, Virginie ROBERT, Pierre CARRÉRIC, Natacha PINHAS, *Nolwenn CLEMENT-STOLL,* Sébastien HELLEGOUARCH

Absents excusés ayant donné pouvoir : Pascal ANTONETTI *donne pouvoir à Daniel JAFFRÉ ;* Christophe MALARDÉ *donne pouvoir à Virginie BESNARD ;*
Absente excusée *: Virginie GOMBÉRO*

2026/089	***Approbation du procès-verbal de la séance du 8 septembre 2026***

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal du conseil municipal du 8 septembre 2026 à l'approbation des Conseillers municipaux.
Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler avant son adoption définitive.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 8 septembre 2026 tel qu'annexé à la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Guillaume de BEAUFORT

La secrétaire de séance

MAIRIE D'INGUINIEL (Morbihan)